

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 23 juin 2020

CDCPP(2020)2
Point 3 de l'ordre du jour

**COMITÉ DIRECTEUR
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)**

POINTS MARQUANTS DES ACTIVITÉS EN 2019

Pour information

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la Participation démocratique
Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

Introduction

Ce document présente certaines des principales manifestations et réalisations clés de l'année 2019 dans les domaines de la culture, du patrimoine culturel et du paysage. Des liens électroniques y ont été insérés pour compléter les informations.

Action requise

Le Comité est invité à prendre acte de ces temps forts de 2019.

Culture

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/culture>

Le secteur de la culture a poursuivi ses travaux sur les défis que posent la numérisation croissante et l'utilisation de l'intelligence artificielle, compte tenu du rôle essentiel que joue la culture en tant que vecteur de l'intelligence sociale et de l'émancipation nécessaires pour accompagner les nouveaux modes de vie, qui se caractérisent par une interaction toujours plus grande entre l'homme et la machine. Des artistes de premier plan dans le domaine de l'intelligence artificielle ont apporté leur contribution à la conférence à haut niveau organisée en 2019 à Helsinki sur le thème « Maîtriser les règles du jeu – l'impact du développement de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ». De plus, dans le cadre des activités sur les arts, la culture, la créativité et l'intelligence artificielle, des spécialistes de renom ont été sollicités pour élaborer une publication haut de gamme du Conseil de l'Europe.

Une étude intitulée « Art, culture, patrimoine et créativité : qualités intrinsèques de la liberté d'expression et de la démocratie » a examiné les possibilités de futurs travaux dans ce domaine, dans la perspective notamment du 70^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme en 2020, auquel le secteur pourrait contribuer en publiant un manifeste et en proposant une exposition du Conseil de l'Europe sur ce thème.

L'[Examen de la politique culturelle de la République de Moldova](#) a contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement 2030 de la République de Moldova. Son objectif : faire de la culture un pilier de la stratégie du pays en mettant en avant, dans les objectifs généraux de ce document, les effets bénéfiques des investissements dans la culture et l'économie créative.

Patrimoine culturel

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/cultural-heritage>

Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels – Convention de Nicosie

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/convention-on-offences-relating-to-cultural-property>

Une conférence de promotion intitulée « [Agissez pour le patrimoine !](#) » a été organisée à Nicosie (Chypre), les 24 et 25 octobre 2019 sur le thème « [La Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels](#) » (STCE n° 221). Cette conférence a souligné la pertinence de cette nouvelle norme, qui comble une lacune de la législation internationale et complète les normes de l'UNESCO et d'UNIDROIT. Elle a aussi mis en avant l'importance des échanges multipartites pour assurer une interaction optimale entre les systèmes d'autorégulation (comme ceux qui existent pour les marchands d'œuvres d'art et d'antiquités), les normes juridiques et les systèmes de répression au niveau national et international. Les actions de sensibilisation, le renforcement de l'éducation au patrimoine et la formation de toutes les parties prenantes continueront d'être essentiels à une meilleure prévention des infractions visant des biens culturels. Une courte vidéo sur la conférence ainsi qu'un rapport sont

disponibles en ligne à l'intention des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales du Conseil de l'Europe et des organisations partenaires intéressées (voir le [site web](#)).

Le 8 avril 2019, la Convention de Nicosie a été [signée par le Monténégro](#), portant à dix le nombre de signatures et à deux le nombre de ratifications.

Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société – Convention de Faro

Le [second séminaire régional](#) du projet conjoint Conseil de l'Europe/Union européenne « La Voie de Faro » s'est tenu les 16 et 17 mai 2019 à Maastricht (Pays-Bas), avec la participation de sept États membres. Une [page web consacrée au projet conjoint](#) a été créée, et un recueil d'initiatives choisies, inspirées de la Convention Faro, a été élaboré pour illustrer comment la Convention peut être mise en œuvre.

Le quatrième rassemblement annuel du Réseau de la Convention de Faro s'est tenu à Venise les 3 et 4 décembre 2019, et deux visites d'évaluation portant sur des initiatives en lien avec le Réseau ont été organisées, à Castellón de la Plana (Espagne) et au cap Sizun (France).

Un troisième atelier de recherche-action de la Convention de Faro sur « L'économie de l'altérité, le tourisme et l'hospitalité » a été organisé à Saint-Denis (France), les 21 et 22 novembre.

Le 7 novembre 2019, la Convention de Faro a été [ratifiée par la Suisse](#), portant à dix-neuf le nombre de ratifications, six autres pays l'ayant signée mais pas encore ratifiée.

Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XXI^e siècle

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/strategy-21>

En 2019, sous la présidence française du Comité des Ministres (de mai à novembre) et en collaboration avec le ministère français de la Culture, le Secrétariat a présenté « La collection dorée des bonnes pratiques » à la session plénière du CDCPP, en juin. Cette collection, qui met en avant les changements, innovations et enseignements de la gouvernance participative du patrimoine culturel, offre une lecture enrichissante.

Les trois ateliers suivants ont été mis au point dans leur forme définitive au premier semestre 2019 :

1. <https://rm.coe.int/la-production-et-le-partage-des-connaissances-relatives-au-patrimoine-/168093ad0b>
2. <https://rm.coe.int/participation-des-citoyens-au-patrimoine-repercussions-sur-les-zones-r/168093ad0d>
3. <https://rm.coe.int/participation-des-citoyens-au-patrimoine-repercussions-sur-les-zones-u/168093ad16>

Les quatre fiches d'information suivantes ont été achevées et mises en ligne sur le site web de la Stratégie 21 :

- « Égalité de genre : quel est le lien avec le patrimoine culturel ? » (par Pierrette Pape), qui explique comment les stéréotypes sexistes influent sur le patrimoine culturel et expose en détail les recommandations visant à mettre en œuvre la Stratégie 21 dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- « Les architectes paysagistes et leur rôle dans la sauvegarde du patrimoine » (par Ana Luengo, IFLA), qui explique les concepts de base et le rôle de cette profession et comment la Stratégie 21 peut contribuer à la pratique de ce métier ;
- « Un avenir pour le patrimoine religieux » (par Michael Hoare, FRH), qui explique les défis inhérents à ce secteur et la manière dont la Stratégie 21 peut contribuer à les relever ;

- « La Stratégie 21 pour les musées locaux en Europe » (par Christian-Jacques Perazzone), qui explique comment la Stratégie peut être utile aux petits musées locaux.

Réseau HEREIN

<https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/herein-heritage-network>

À la suite de la mise à jour des profils pays, le contenu des rapports nationaux a été entièrement révisé pour l'adapter aux besoins des futurs utilisateurs, et un projet de plan de questionnaire a été élaboré au cours de deux réunions d'un groupe de travail spécial afin de recueillir des informations détaillées à jour.

En ce qui concerne le contenu thématique, la promotion de l'initiative « Rendez-vous aux jardins » (placée sous le thème « Les animaux dans le jardin » en 2019) s'est poursuivie via le site web consacré à ce projet, et un nouveau rapport sur « L'Europe des jardins » élaboré par l'association HEREIN AISBL a été mis en ligne. Une enquête participative sur la signalisation du patrimoine a été lancée. Elle donnera une vue d'ensemble des diverses pratiques des États membres dans ce domaine et servira de source d'inspiration pour de futures initiatives.

Les Journées européennes du patrimoine (JEP)

<http://www.europeanheritagedays.com>

- En 2019, quelque 60 000 manifestations officielles ont été organisées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, sous le thème commun « [Arts et divertissements](#) », dans 47 des 50 États européens parties à la Convention culturelle européenne. On estime que plusieurs milliers d'événements non officiels sont aussi organisés au niveau local chaque année, en plus du programme officiel.
- L'[Assemblée des JEP](#) s'est tenue à Strasbourg du 16 au 18 octobre 2019, avec la participation de coordinateurs nationaux et d'experts, de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et de M. João Delgado de la Commission européenne.
- Lors de l'Assemblée de 2019, les dix lauréats des [Récits sur le patrimoine européen](#) ont présenté leurs projets respectifs, et le Directeur de la Participation démocratique, Matjaž Gruden, leur a remis un certificat d'excellence. Une brochure intitulée « [Everyone has a story to tell](#) » [Tout le monde a une histoire à raconter] décrivant ces dix histoires gagnantes a été publiée, avec un avant-propos de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić.
- En décembre, l'initiative pour les jeunes « Semaine européenne des faiseurs de patrimoine » a célébré les dix lauréats de 2019, et à cette occasion, une [visite culturelle passionnante à Strasbourg et en Allemagne](#) a été organisée. Ce fut un moment fort pour ces jeunes : chacun a présenté aux autres son récit avec enthousiasme, puis ils ont eu un échange de vues sur la dimension européenne du patrimoine culturel dans une ambiance détendue.
- Plusieurs projets de coopération transfrontière européenne ont également été menés tout au long de l'année, notamment « Nous sommes la culture : Stratégies pour des Journées européennes du patrimoine plus inclusives », piloté par l'Écosse (Royaume-Uni), « Découvrez l'artiste qui est en vous », par la République de Moldova, et « Des ponts au-dessus des méandres de la rivière Drina » par la Bosnie-Herzégovine. À travers ces projets, les coordinateurs nationaux de plusieurs pays travaillent ensemble pour découvrir des synergies et transmettre leurs connaissances partagées au réseau des JEP.
- Tous ces moments forts – et des centaines d'autres – ont été partagés sur les réseaux sociaux, qui se sont rapidement développés en 2019.

FaceBook www.facebook.com/EHDays
 Instagram www.instagram.com/europeanheritagedays
 Twitter www.twitter.com/JEP_EHD
 YouTube www.youtube.com/channel/UCnoazY5ZN-NHBwkqy6JRm1w

Convention européenne du paysage

www.coe.int/fr/web/landscape

1) *Parties à la Convention* : L'Islande a ratifié la Convention européenne du paysage le 11 décembre 2019. www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/176

2) *Recommandations du Comité des Ministres* : le 16 octobre 2019, le Comité des Ministres a adopté les textes suivants :

- Recommandation [CM/Rec\(2019\)7](#) L'intégration du paysage dans les politiques relatives aux territoires ruraux en transition agricole et sylvicole, énergétique et démographique ;
- Recommandation [CM/Rec\(2019\)8](#) Paysage et démocratie : participation du public.

3) *Politiques nationales du paysage* : Développement des politiques nationales du paysage des Etats Parties à la Convention, présentées sur le [Système d'information de la Convention européenne du paysage](#) ; [Plateforme d'information de la Convention européenne du paysage](#).

4) *Réunions du Conseil de l'Europe* :

- 10^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Palais de l'Europe, Strasbourg, 6-7 mai 2019), sous les auspices de la Présidence finlandaise du Comité des Ministres. Le Rapport de la Conférence (document [CEP-CDCPP \(2019\) 20F](#)) a été transmis au Comité des Ministres, conformément à l'article 10 de la Convention sur « le suivi de la mise en œuvre de la Convention », dans le cadre du rapport abrégé du CDCPP. Le 16 octobre 2019, le Comité des Ministres en a pris note ;
- [22^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux »](#) (Séville, Espagne, 14-16 mars 2019) – [Aménagement du territoire européen et paysage, n° 116](#) ;
- [Journées nationales sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en France : « Paysages d'ici et d'ailleurs : regards croisés sur quelques démarches paysagères à différentes échelles, de part et d'autre de frontière »](#) (Strasbourg et Vosges du Nord, 26-27 novembre 2019) – [Aménagement du territoire européen et paysage, n° 117](#).

5) *Prix du paysage du Conseil de l'Europe* :

- Décisions du Comité des Ministres concernant la 6^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2018-2019), conformément à la Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe, adoptées le 16 octobre 2019, lors de la [1357^e réunion des Délégués des Ministres](#) ;
- Présentation de l'[Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe](#) dans une exposition, une publication et sur le site internet de la Convention ;

6) *Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe* : Célébration de la Troisième Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe, le 20 octobre 2019, sur « [Paysage et eau](#) ».